PARLIAMENTARY ASSEMBLY
OF THE
COUNCIL OF EUROPE

19 December 1990 **Doc. 6357**

REPLY

from the Committee of Ministers to Written Question No. 328 by Mr Bruton

on the protection of human rights and the promotion of pluralistic democracy

I. *Question* (1 October 1990)[1]

II. *Reply* (5 December 1990)

1. Relations between the Council of Europe and regional organisations in other parts of the world must be considered in the context of the Council's aim as defined in its Statute. The Committee of Ministers wishes to recall the Declaration on the future role of the Council of Europe in European construction adopted and signed by the Ministers for Foreign Affairs on the occasion of the Council's 40th anniversary on 5 May 1989. The Ministers reaffirmed that the priority objective of the Council of Europe's action is to promote co-operation in Europe. However, the Organisation must remain open to the world on account both of the growing interdependence of international relations and of the universality of its values and principles. It will consolidate its traditional ties of friendship with the major democracies of America and other continents. Within its political dialogue it will pay attention to events in the world where its principles and ideals are being either violated or promoted. Events in Central and Eastern Europe during 1989 highlighted even more graphically the Council of Europe's role, that is, to contribute through co-operation and assistance programmes to reform policies intended to promote respect for human rights and the development of genuine democracies throughout Europe.

2. However, equally conscious of the need to maintain, in the context of European co-operation, constant activity on the question of North-South interdependence and solidarity, the Committee of Ministers has followed up the European public campaign organised on this subject in 1988 in a practical way. The aim of the campaign was to draw the attention of the general public and politi-

1. See Doc. 6311.

ASSEMBLÉE PARLEMENTAIRE
DU
CONSEIL DE L'EUROPE

19 décembre 1990 **Doc. 6357**

RÉPONSE

du Comité des Ministres à la Question écrite n° 328 de M. Bruton

sur la sauvegarde des droits de l'homme et la promotion de la démocratie pluraliste

I. *Question* (1er octobre 1990)[1]

II. *Réponse* (5 décembre 1990)

1. Les relations du Conseil de l'Europe avec les organisations régionales dans d'autres parties du monde doivent être considérées dans le contexte de la mission statutaire de l'Organisation. Le Comité des Ministres souhaite rappeler la Déclaration sur le rôle futur du Conseil de l'Europe dans la construction européenne adoptée et signée par les ministres des Affaires étrangères à l'occasion du 40e anniversaire de l'Organisation le 5 mai 1989. Les ministres ont réaffirmé que l'objectif prioritaire de l'action du Conseil de l'Europe est la promotion de la coopération en Europe. Toutefois, l'Organisation doit rester ouverte sur le monde en raison à la fois de l'interdépendance croissante des relations internationales et de l'universalité de ses valeurs et principes. Elle affermira ses liens traditionnels d'amitié avec les grandes démocraties d'Amérique et d'autres continents. Dans le cadre de son dialogue politique, elle portera son attention sur les événements dans le monde où ses principes et idéaux sont violés ou promus. Au courant de l'année 1989, des événements sont intervenus en Europe centrale et de l'Est qui ont mis davantage encore en évidence la mission du Conseil de l'Europe, à savoir la contribution par des programmes de coopération et d'assistance aux politiques de réforme destinées au respect des droits de l'homme ainsi qu'au développement de véritables démocraties dans toute l'Europe.

2. Toutefois, conscient également de la nécessité de maintenir dans le cadre de la coopération européenne une action permanente en faveur de l'interdépendance et de la solidarité Nord-Sud, le Comité des Ministres a donné une suite concrète à la campagne publique européenne, organisée à ce sujet en 1988. Le but de la campagne a été de faire prendre conscience par l'opinion publique

1. Voir Doc. 6311.

cal circles to the need for solidarity resulting from the interdependence of North and South, and to promote North-South communication and contacts in a spirit of respect for human rights and in accordance with the aims and principles set out in the Statute of the Council of Europe. In November 1989, in order to pursue this aim after the close of the campaign, the Committee of Ministers approved the establishment in Lisbon of the European Centre for Global Interdependence and Solidarity. The centre's main function is to help maintain and encourage the process of communication and co-operation between parliamentarians, governments, non-governmental organisations (NGOs) and local and regional authorities (the "quadripartite approach") which had been set in motion during the North-South Campaign, and to develop working relations with those institutions of the United Nations, OECD and other international organisations working on the question of global interdependence.

3. The first event in the follow-up to the North-South Campaign was the Africa-Europe Encounter organised in Porto Novo (Benin, 31 August-3 September 1989) on the initiative of the World Social Prospects Association, with the support of the Council of Europe and the Organisation of African Unity (OAU). "Human rights, democracy and development" was the first theme of this conference, which formulated many action proposals addressed, *inter alia*, to the African Commission on Human and People's Rights and the OAU. The North-South Centre is currently preparing, in conjunction with the Chilean authorities, a Latin America-Caribbean-Europe Encounter (Santiago de Chile, 11-13 March 1991). The conference theme is "Democracy, human rights, development and co-operation". The Organisation of American States (OAS) is associated with the preparation of this encounter.

4. To increase public awareness in Central and Eastern Europe of the need for a common European commitment to North-South co-operation, the centre, in co-operation with the Hungarian authorities, will organise an East-West/North-South encounter from 5 to 7 December 1990 in Budapest. "Democracy and the defence of human rights" is the first theme on the programme of the conference, which is to be attended in equal numbers by participants from the East, the West and the South, including representatives of regional associations such as the OAU.

5. The activity programme of the North-South Centre for 1991 also includes the organisation in Lisbon of a colloquy on the theme "The legal protection of human rights", with the aim of pooling the experience of countries where there has been a real development of human rights protection, on the one hand, and countries where this question now deserves particular attention, on the other.

et les milieux politiques des impératifs de solidarité découlant de l'interdépendance entre le Nord et le Sud, et de promouvoir la communication et les contacts Nord-Sud dans le respect des droits de l'homme et en conformité avec les buts et principes consacrés par le Statut du Conseil de l'Europe. Pour poursuivre ce but au-delà de la campagne, le Comité des Ministres a donné, en novembre 1989, son accord pour la création à Lisbonne du Centre européen pour l'interdépendance et la solidarité mondiales. Le centre a pour fonction première d'aider à maintenir et à encourager le processus de communication et de coopération entre parlementaires, gouvernements, organisations non gouvernementales (ONG) et pouvoirs locaux et régionaux (le «quadrilogue») qui s'est amorcé durant la Campagne Nord-Sud, mais également de développer des relations de travail avec les institutions des Nations Unies, de l'OCDE et d'autres organisations internationales opérant en relation avec l'interdépendance mondiale.

3. Le premier suivi de la Campagne Nord-Sud a été la Rencontre Afrique-Europe organisée à Porto-Novo (Bénin, 31 août-3 septembre 1989) à l'initiative de l'Association mondiale de prospective sociale, avec le concours du Conseil de l'Europe et de l'Organisation de l'unité africaine (OUA). «Droits de l'homme, démocratie et développement» a été le premier thème de cette conférence qui a formulé de multiples propositions d'action adressées, entre autres, à la Commission africaine des droits de l'homme et des peuples ainsi qu'à l'OUA. Le Centre Nord-Sud prépare actuellement, conjointement avec les autorités du Chili, une rencontre Amérique latine-Caraïbes et Europe (Santiago du Chili, 11-13 mars 1991). Le thème de la conférence est «Démocratie, droits de l'homme, développement et coopération». L'Organisation des Etats américains (OEA) est associée à la préparation de cette rencontre.

4. Pour sensibiliser encore davantage l'opinion publique en Europe centrale et de l'Est à la nécessité d'un engagement commun de l'Europe en faveur de la coopération Nord-Sud, le centre, en coopération avec les autorités hongroises, organisera une rencontre Est-Ouest/Nord-Sud du 5 au 7 décembre 1990 à Budapest. «Démocratie et défense des droits de l'homme» figure comme premier thème au programme de la conférence qui réunit à nombre égal des participants venant de l'Est, de l'Ouest et du Sud, dont des représentants d'organisations régionales telles que l'OUA.

5. Le programme d'activités du Centre Nord-Sud pour 1991 comprend également l'organisation à Lisbonne d'un colloque sur le thème «La protection juridique des droits de l'homme», qui a pour but de confronter les expériences enregistrées, d'une part, dans les pays où la protection des droits de l'homme a connu un réel développement, et, d'autre part, dans les pays où cette question mérite aujourd'hui une attention particulière.

6. The Centre for Global Interdependence and Solidarity is an appropriate structure through which the Council of Europe can promote, in the context of the North-South dialogue, the values and principles embodied in its Statute, namely respect for human rights and the development and strengthening of democratic institutions. The centre's quadripartite approach to the organisation of its meetings contributes to the strengthening of democratic structures. By making protection of human rights and democracy a priority theme of its meetings and by associating with them the competent institutions of the United Nations and regional organisations in other parts of the world, the centre is contributing to sustained joint action to develop and strengthen these principles.

7. Moreover, traditional contacts between the Council of Europe, particularly the European Court and Commission of Human Rights, and organisations or agencies in other continents working to protect human rights have been maintained. For example, representatives of the European Court and Commission of Human Rights regularly meet representatives of the Inter-American Court and Commission of Human Rights (every two to three years). The European Commission and the Inter-American Commission regularly exchange staff on a temporary basis with a view to promoting information about their respective activities. Contacts have also been established between the European Court and Commission of Human Rights and the African Commission on Human and People's Rights; these include joint participation in 1988 and 1990 in conferences organised in Strasbourg by the German Friedrich Naumann Foundation. The Council of Europe's human rights documentation centre also regularly sends these organisations the judgments of the Court, the public reports of the European Commission of Human Rights and general information on Council of Europe action in the field of human rights.

8. Contacts and co-operation between the Council of Europe Secretariat and the League of Arab States mainly concern legal (criminal law) and health questions.

6. Le Centre européen pour l'interdépendance et la solidarité mondiales est une structure appropriée à travers laquelle le Conseil de l'Europe peut promouvoir, dans le cadre du dialogue Nord-Sud, les valeurs et les principes statutaires de l'Organisation, à savoir le respect des droits de l'homme et le développement et le renforcement des institutions démocratiques. Avec la formule du quadrilogue dans l'organisation de ses manifestations, le centre contribue au renforcement des structures démocratiques. En faisant de la protection des droits de l'homme et de la démocratie un sujet prioritaire dans ses rencontres et en y associant les institutions compétentes des Nations Unies et les organisations régionales d'autres parties du monde, le centre contribue à une action commune et suivie en faveur du développement et du renforcement de ces principes.

7. Par ailleurs, les contacts traditionnels du Conseil de l'Europe, de la Cour et de la Commission européennes des Droits de l'Homme en particulier, avec les organisations et instances d'autres continents chargées de la sauvegarde des droits de l'homme sont poursuivis. Ainsi, des représentants de la Cour et de la Commission européennes des Droits de l'Homme rencontrent régulièrement (tous les deux à trois ans) des représentants de la Cour et de la Commission interaméricaines des droits de l'homme. La Commission européenne et la Commission interaméricaine échangent régulièrement des stagiaires en vue de l'information sur leurs activités respectives. Des contacts ont été également établis entre la Cour et la Commission européennes des Droits de l'Homme et la Commission africaine des droits de l'homme et des peuples, entre autres par la participation commune en 1988 et en 1990 à des conférences organisées à Strasbourg par la fondation allemande Friedrich Naumann. Par ailleurs, le Centre de documentation sur les droits de l'homme du Conseil de l'Europe fait parvenir régulièrement à ces organisations les arrêts de la Cour et les rapports publics de la Commission européenne des Droits de l'Homme ainsi que toute information sur l'action du Conseil de l'Europe dans le domaine des droits de l'homme.

8. En ce qui concerne les contacts et la coopération du Secrétariat du Conseil de l'Europe avec la Ligue des Etats arabes, ils concernent notamment les domaines juridique (droit pénal) et de la santé.